

MATHIAS EL BERHOUMI

(cv à jour au 1^{er} octobre 2020)

INFORMATIONS PERSONNELLES

- Nationalité : Belge
- Date de naissance : 10 octobre 1985
- Lieu de naissance : Tournai

OCCUPATIONS ACTUELLES

Depuis septembre 2017 Professeur à l'Université Saint-Louis – Bruxelles, chargé des enseignements suivants :

- Droit constitutionnel I, 1^{er} bloc annuel du programme de bachelier en droit (45h) - suppléé depuis l'année 2019-20 ;
- Droit constitutionnel I, 1^{er} bloc annuel des programmes en horaire décalé de bachelier en droit et de bachelier en science politique (30h) ;
- Droit constitutionnel II, 2^e bloc annuel du programme de bachelier en droit (30h) ;
- Droit constitutionnel II, 2^e bloc annuel des programmes en horaire décalé de bachelier en droit et de bachelier en science politique (30h) - suppléé depuis l'année 2019-20 ;
- Séminaire de travail de fin d'études, orientation juridique, programme de master de spécialisation en droits de l'homme (15h) - suppléé depuis l'année 2019-20.

Depuis septembre 2019 Chef de cabinet de la vice-présidente du Gouvernement de la Communauté française, ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes.

Depuis décembre 2019 Commissaire du Gouvernement de la Communauté française auprès de l'Office de la naissance et de l'enfance (ONE).

PARCOURS PROFESSIONNEL

2018 – 2019 Expert auprès de la ministre de l'Éducation de la Communauté française.

2012 – 2017 Professeur invité à l'Université Saint-Louis – Bruxelles.

2015 – 2017 Chargé de recherches (Fonds spéciaux de la recherche).

2014 – 2015 Collaborateur scientifique du Fonds national de la Recherche scientifique (F.R.S.-FNRS).

2013 – 2015 Professeur invité à l'ICHEC – Brussels Management School.

2009 – 2014 Expert auprès du vice-président du Gouvernement de la

	Communauté française, ministre de la Recherche.
2010 – 2014	Commissaire du Gouvernement wallon auprès de l'Agence de stimulation technologique.
2008 – 2012	Doctorant aux Facultés universitaires Saint-Louis (bourse des Fonds spéciaux de la recherche).

FORMATION

2008 – 2012	Diplôme de docteur en sciences juridiques obtenu aux Facultés universitaires Saint-Louis après soutenance, le 24 septembre 2012, d'une thèse intitulée « Le régime juridique de la liberté d'enseignement à l'épreuve des politiques scolaires ». Promoteur : Hugues Dumont (Université Saint-Louis). Jury : Xavier Delgrange (Saint-Louis et ULB), Sébastien van Drooghenbroeck (Saint-Louis), Christian Maroy (UCL et Université de Montréal), Ludo Veny (UGent) et Pierre Vandernoot (ULB).
2005 – 2008	Diplôme de licencié en droit obtenu à l'Université catholique de Louvain.
2005 – 2008	Diplôme de bachelier en philosophie obtenu aux Facultés universitaires Saint-Louis.
2003 – 2005	Diplôme de candidat en droit obtenu aux Facultés universitaires Saint-Louis. Lauréat du prix de la candidature récompensant « l'étudiant qui, au terme de ses candidatures, s'est distingué par l'originalité de son parcours et par la qualité de sa réflexion ».

CHARGES D'ENSEIGNEMENT PASSÉES

2014 – 2016	Séminaire de théorie du droit, programme de bachelier en droit (30h).
2013 – 2015	Partie « droits de l'homme » du cours de droit public II, programme de bachelier en sciences politiques à horaire décalé (15h).
2012 – 2014	Séminaire de méthodologie juridique, programme de bachelier en droit (30h en horaire ordinaire, 30h en horaire décalé).
2013 – 2015	Fondements du droit public (ICHEC), programme de bachelier en gestion d'entreprise et de bachelier - ingénieur commercial (30h).

AFFILIATIONS SCIENTIFIQUES, CHARGES INSTITUTIONNELLES ET PARTICIPATION À DES COMITÉS ÉDITORIAUX

Depuis 2008, membre du Centre interdisciplinaire de recherches en droit constitutionnel et

administratif (CIRC).

Depuis 2008, membre du Séminaire interdisciplinaire d'études juridiques (SIEJ) et, depuis 2012, du comité de rédaction de la Revue interdisciplinaire d'études juridiques (RIEJ).

De 2017 à 2020 : président du jury du programme de bachelier en droit à horaire décalé.

Depuis 2019, membre du comité éditorial de la collection « Bibliothèque de droit public » logée au sein des éditions Larcier.

MISSIONS D'EXPERTISE

2019 : corédacteur d'une étude réalisée pour perspective.brussels sur les possibilités juridiques de créer des écoles bilingues dans la Région de Bruxelles-Capitale.

2018-2019 : expert au sein de la Commission régionale de contrôle des dépenses électorales effectuées pour les élections communales et provinciales de 2018 mise en place par le Parlement wallon.

2018-2019 : Copilotage d'un cycle de séminaires sur la gouvernance belge en matière climatique (avril – novembre) dans le cadre d'une convention associant, d'une part, le Centre d'étude du droit de l'environnement (CEDRE), le Centre interdisciplinaires de recherches en droit constitutionnel et administratif (CIRC) et le Centre de recherche en sciences politiques (CRoSPO) et, d'autre part, le Service « Changements climatiques » du S.P.F. Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement. Contribution à la rédaction d'une proposition de « loi spéciale climat » dans le prolongement de ces séminaires, dont s'inspire la proposition de loi spéciale coordonnant la politique de l'autorité fédérale, des Communautés et des Régions en matière de changements climatiques et fixant des objectifs généraux à long terme (*doc. parl.*, Ch., 2018-19, n° 54-3517/1). Audition, dans ce cadre, par la Commission spéciale « Climat et développement durable » de la Chambre des représentants (Ch., C.R.I., COM 1032, 12 février 2019).

2015-2016 : président du groupe de travail « réduire les inégalités scolaires » du Pacte pour un enseignement d'excellence initié par la ministre de l'Education de la Communauté française.

ENCADREMENT DE THÈSES DE DOCTORAT

Promoteur de la thèse de doctorat de Julian Clarenne (Université Saint-Louis – Bruxelles). Titre provisoire : « Le droit parlementaire, instrument du renouveau de la démocratie représentative ? ». Financement : Fonds spéciaux de la recherche (2018-2022).

Membre du comité d'accompagnement de la thèse de doctorat de Laurie Losseau (Université Saint-Louis – Bruxelles). Titre provisoire : « Bruxelles, capitale de la complexité institutionnelle devenue ingouvernable ? Instruments de cohérence et illégalités dans le droit des politiques publiques menées en région bruxelloise ». Financement : Innoviris, programme Prospective Research for Brussels (2014-2018).

PUBLICATIONS

Publications académiques

Monographies :

5. avec H. DUMONT, *Droit constitutionnel. Approche critique et interdisciplinaire*, t. 1. L'État, Bruxelles, Larcier, 2021, à paraître.

4. avec J. PITSEYS, *L'obstruction parlementaire en Belgique*, Courrier hebdomadaire du CRISP, n° 2289-2290, 2016, 76 pages.

3. avec L. VANCRAYEBECK, *Droit de l'enseignement en Communauté française*, coll. Répertoire pratique du droit belge, Bruxelles, Bruylant, 2014, 452 pages.

2. *Le régime juridique de la liberté d'enseignement à l'épreuve des politiques scolaires*, Bruxelles, Bruylant, 2013, 808 pages.

1. *La liberté d'enseignement à la lumière de la jurisprudence de la Cour constitutionnelle – Chronique de jurisprudence 1999-2008*, coll. Les dossiers du Journal des tribunaux, Bruxelles, Larcier, 2009, n° 73, 103 pages.

Direction d'ouvrages collectifs :

3. Co-direction, avec L. DETROUX et B. LOMBAERT, *La légalité : un principe de la démocratie belge en péril ?*, Bruxelles, Larcier, 2019, 898 pages.

2. Co-direction, avec X. DELGRANGE et L. DETROUX, *Les grands arrêts du droit de l'enseignement*, coll. Grands arrêts, Bruxelles, Larcier, 2016, 827 pages.

1. Co-direction, avec H. DUMONT et I. HACHEZ, *La sixième réforme de l'État : l'art de ne pas choisir ou l'art du compromis ?*, coll. Les dossiers du Journal des tribunaux, Bruxelles, Larcier, 2015, 250 pages.

Direction de dossiers de revue :

3. Co-direction, avec F. BOUHON, T. MOONEN, C. ROMAINVILLE et D. SINARDET, du dossier « Quelle Constitution après 2019 ? Welke Grondwet na 2019? », *Chroniques de droit public / Publiekrechtelijke Kronieken*, 2019/2-3.

2. Co-direction, avec C. ROMAINVILLE, du dossier « Les enjeux constitutionnels de la crise politique francophone de l'été 2017 », *Revue belge de droit constitutionnel*, 2018/1.

1. Co-direction, avec H. DUMONT, E. NEGRIER et V. SIMOULIN, du dossier « Recompositions territoriales », *Droit et société*, n° 98, 2018.

Contributions à un ouvrage collectif :

28. « La Belgique et sa frontière linguistique : entre continuités et discontinuités territoriales », N. KADA (dir.), *Les discontinuités territoriales et le droit public*, Paris, Dalloz, 2020, p. 245 à 253.

27. avec X. DELGRANGE, « La répartition belge des compétences en matière de handicap », I. HACHEZ et J. VRIELINK (dir.), *Les grands arrêts en matière de handicap*, Bruxelles, Larcier, 2020, p. 100 à 119.

26. avec S. VAN DROOGHENBROECK, « Droit de vote », I. HACHEZ et J. VRIELINK (dir.), *Les grands arrêts en matière de handicap*, Bruxelles, Larcier, 2020, p. 409 à 428.

25. « Les valeurs démocratiques et les partis politiques. Une analyse comparative », *Les élections européennes 40 ans après – Bilan, enjeux et perspectives*, Bruxelles, Larcier, 2020, p. 315 à 329.

24. avec F. BOUHON, T. MOONEN, C. ROMAINVILLE et D. SINARDET, « Que réviser dans la Constitution belge ? Bilan d'une réflexion collective », D. GUENETTE, P. TAILLON et M.

VERDUSSEN (dir.), *La modification constitutionnelle dans tous ses États*, Bruxelles, Larcier, 2020, à paraître.

23. avec J. PITSEYS, « Constitution, conscience du long terme et justice intergénérationnelle », A. BAILLEUX (dir.), *Droit en transition*, Bruxelles, Presses de l'Université Saint-Louis, 2020, à paraître.

22. avec J. PITSEYS, « Qu'est-ce qu'une délibération impartiale ? Le cas de l'obstruction parlementaire », Louvain-la-Neuve, Académia-L'Harmattan, 2020, à paraître.

21. avec H. DUMONT, « La para-légalité, un concept utile pour différencier les États plurinationaux et les États-nations », *Mélanges en l'honneur de Jean-Denis Mouton*, Paris, Pedone, 2020, à paraître.

20. avec L. DETROUX et N. VANDER PUTTEN, « La légalité des finances », L. DETROUX, M. EL BERHOUMI et B. LOMBAERT (dir.), *La légalité : un principe de la démocratie belge en péril ?*, Bruxelles, Larcier, 2019, p. 233 à 285.

19. « Évolutions et enjeux contemporains d'une exigence formaliste », L. DETROUX, M. EL BERHOUMI et B. LOMBAERT (dir.), *La légalité : un principe de la démocratie belge en péril ?*, Bruxelles, Larcier, 2019, p. 13 à 21.

18. « Le statut de l'héritier du trône de Belgique : des lacunes constitutionnelles comblées par les lois de circonstance », P.-O. DE BROUX, PH. DESMETTE, S. GLANSDORFF, B. PIRET et N. SIMON (dir.), *La transmission du pouvoir monarchique du moyen âge à nos jours. Entre droits et devoirs*, coll. Anciens Pays et Assemblées d'États/Standen en Landen, Bruxelles, ASP, 2019, p. 187 à 207.

17. avec C. ROMAINVILLE, « Les incompatibilités », F. BOUHON et M. REUCHAMPS (dir.), *Les systèmes électoraux de la Belgique*, Bruxelles, Bruylant, 2^e éd., 2018, p. 585 à 610.

16. avec H. DUMONT, « Les référendums constitutionnels et constituants dans l'État plurinational belge : un parcours d'obstacles insurmontables ? », A. BINETTE et P. TAILLON (dir.), *La démocratie référendaire dans les ensembles plurinationaux*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018, p. 313 à 346.

15. avec H. DUMONT, « La reconnaissance constitutionnelle du droit de demander la sécession dans les États plurinationaux », A.-G. GAGNON et P. NOREAU (dir.), *Constitutionnalisme, droits et diversité. Mélanges en l'honneur de José Woehrli*, Montréal, Themis, 2017, p. 461 à 503.

14. avec L. LOSSEAU et S. VAN DROOGHENBROECK, « Vers une Belgique à quatre ? Les compétences communautaires à Bruxelles après la sixième réforme de l'État », E. VANDENBOSSCHE (dir.), *De Brusselse instellingen anno 2017. Bron van nieuwe institutionele ontwikkelingen/Les institutions bruxelloises en 2017. Sources de nouvelles évolutions institutionnelles*, Bruges, die Keure/la Charte, 2017, p. 45 à 73.

13. avec H. DUMONT, « L'État fédéral plurinational : tentative de définition juridique », P. D'ARGENT, D. RENDERS et M. VERDUSSEN (coord.), *Les visages de l'État - Liber Amicorum Yves Lejeune*, Bruxelles, Larcier, 2017, p. 363 à 390.

12. avec H. DUMONT, « Pour une Belgique à 4 + 1 », *Les particularités de la structure fédérale belge et ses effets sur le statut juridique de la Communauté germanophone*, actes du colloque organisé le 16 septembre 2016 par le Parlement de la Communauté germanophone, Eupen, Schriftenreihe der

Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens - Band 3, 2017, p. 43 à 61.

11. *Les grands arrêts du droit de l'enseignement*, Bruxelles, Larcier, 2016. Outre la co-direction de l'ouvrage, rédaction des chapitres suivants :

11.1. avec X. DELGRANGE et L. DETROUX, « Introduction : l'école du juge », p. 9 à 20 ;

11.2. « La liberté pédagogique », p. 45 à 58 ;

11.3. avec X. DELGRANGE, « La liberté en matière de politique du personnel face à l'égalité de traitement », p. 59 à 77 ;

11.4. avec X. DELGRANGE, « Le droit de tendance des pouvoirs organisateurs », p. 78 à 97 ;

11.5. avec X. DELGRANGE et S. VAN DROOGHENBROECK, « L'obligation scolaire », p. 303 à 330 ;

11.6. « Le droit au subventionnement et l'égalité en matière de financement », p. 619 à 633.

10. « Wallonia », D. TURP et M. SANJAUME (coord.), *The Emergence of a Democratic Right to Self-Determination in Europe*, Bruxelles, Centre Maurits Coppieters (CMC) – Ideas for Europe, 2016, p. 254 à 262.

9. avec X. DELGRANGE, « Le découpage des compétences régionales et communautaires à Bruxelles ou la tentation de la transgression », P.-O. DE BROUX, B. LOMBAERT et D. YERNAULT (dir.), *Le droit bruxellois, Un bilan après 25 ans d'application (1989-2014)*, Bruxelles, Larcier, 2015, p. 67 à 98.

8. avec B. VANLEEMPUTTEN et N. BONBLED, « Le droit des politiques sociales et de santé de la Commission communautaire française », P.-O. DE BROUX, B. LOMBAERT et D. YERNAULT (dir.), *Le droit bruxellois, Un bilan après 25 ans d'application (1989-2014)*, Bruxelles, Larcier, 2015, p. 1493 à 1522.

7. « La dualité école libre/école officielle. Quelles évolutions depuis 150 ans ? », CH. LEMAIRE (éd.), *Les 150 ans de la Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente et les 55 ans du Pacte scolaire*, Bruxelles, La pensée et les Hommes, 2015, p. 29 à 56.

6. avec F. BELLEFLAMME et P.-O. DE BROUX, « III. Les titulaires de droits. 2. Les personnes morales de droit privé et de droit public », S. VAN DROOGHENBROECK (dir.), *Le droit international et européen des droits de l'homme devant le juge national*, coll. Les grands arrêts de la jurisprudence belge, Bruxelles, Larcier, 2014, p. 60 à 72.

5. « VIII. La primauté. 3. La clause de faveur », S. VAN DROOGHENBROECK (dir.), *Le droit international et européen des droits de l'homme devant le juge national*, coll. Les grands arrêts de la jurisprudence belge, Bruxelles, Larcier, 2014, p. 299 à 309.

4. « La neutralité de l'école officielle : histoire, contenu juridique et évolution », D. CABIAUX, F. WIBRIN, L. ABEDINAJ et L. BLÉSIN (coord.), *Neutralité et faits religieux : quelles interactions dans les services publics ?*, coll. Islam en changement, Louvain-la-Neuve, Academia L'Harmattan, 2014, p. 109 à 122.

3. avec X. DELGRANGE et L. DETROUX, « La Communauté française ne peut pas accueillir tous les étudiants d'Europe, mais elle doit en prendre fidèlement plus que sa part », B. BIEMAR (dir.), *L'enseignement et le droit*, Limal, Anthemis, 2013, p. 39 à 68.

2. « Les juridictions suprêmes contre le voile : commentaire de deux arrêts engagés », J.

RINGELHEIM (dir.), *Le droit et la diversité culturelle*, Bruxelles, Bruylant, 2011, p. 569 à 620.

1. avec X. DELGRANGE, « Les droits en matière d'enseignement », M. VERDUSSEN et N. BONBLED (dir.), *Les droits constitutionnels en Belgique - Les enseignements jurisprudentiels de la Cour constitutionnelle, du Conseil d'État et de la Cour de cassation*, Bruxelles, Bruylant, 2011, p. 1175 à 1294.

Articles de périodique :

26. avec F. BOUHON, T. MOONEN, C. ROMAINVILLE et D. SINARDET, « Welke hervormingen voor de Belgische Grondwet? Overzicht van een collectieve reflectie », *Chroniques de droit public/Publiekrechtelijke Kronieken*, 2019, p. 212 à 232.

25. avec C. ROMAINVILLE, « La déclaration de révision de 2019 : une occasion manquée », *Chroniques de droit public/Publiekrechtelijke Kronieken*, 2019, p. 233 à 244.

24. avec H. DUMONT, « La sécession dans le droit constitutionnel d'États plurinationaux : étude de cas », *Administration publique*, 2019, p. 248 à 267.

23. « Chronique de crise : la chute du Gouvernement Michel », *Journal des tribunaux*, 2019, p. 273 à 280.

22. avec J. CLARENNE et T. MOONEN, « Le contrôle parlementaire de l'armée à la lumière de la séparation des pouvoirs civil et militaire », *Administration publique*, 2018/4, p. 433 à 466.

21. avec C. NENNEN, « Le changement climatique à l'épreuve du fédéralisme », *Aménagement-Environnement*, 2018/4, numéro spécial, p. 61 à 76.

20. avec C. ROMAINVILLE, « Le parlementarisme rationalisé des entités fédérées : vecteur d'instabilité », *Revue belge de droit constitutionnel*, 2018/1, p. 13 à 49.

19. avec H. DUMONT, « Les formes juridiques fédératives d'association et de dissociation dans et entre les États », *Droit et société*, n° 98, 2018, p. 15 à 36.

18. avec H. DUMONT, E. NEGRIER et V. SIMOULIN, « Les recompositions territoriales : aux carrefours de l'Union européenne, des États-nations et des régions. Présentation du dossier », *Droit et société*, n° 98, 2018, p. 7 à 13.

17. « Arrêt "Nowak" : les copies d'examen, nouveau terrain de la protection des données personnelles », *Journal de droit européen*, n° 247, 2018/3, p. 90 et 91.

16. avec L. DETROUX, J. CLARENNE, P.-O. DE BROUX, H. LEROUXEL, Y. MOSSOUX, C. NENNEN, C. RIZCALLAH, N. TULKENS, S. VAN DROOGHENBROECK, D. VAN EECKHOUTTE et J. VAN MEERBEECK, « Het Stabiliteitsverdrag-arrest van het Grondwettelijk Hof: een arrest zonder belang? », *Chroniques de droit public/Publiekrechtelijke Kronieken*, 2017/3-4, p. 398 à 429.

15. avec L. DETROUX, J. CLARENNE, P.-O. DE BROUX, H. LEROUXEL, Y. MOSSOUX, C. NENNEN, C. RIZCALLAH, N. TULKENS, S. VAN DROOGHENBROECK, D. VAN EECKHOUTTE et J. VAN MEERBEECK, « La Cour constitutionnelle face au Pacte budgétaire européen : un arrêt sans intérêt ? », *Journal des tribunaux*, 2017, p. 565 à 582.

14. avec C. ROMAINVILLE, « Pour des parlementaires plus irresponsables », *Journal des tribunaux*, 2017, p. 449 à 451.

13. « Salomon chez les médecins : le numerus clausus tranché par le Conseil d'État », *Administration publique*, 2016/4, à p. 470 à 490.
12. « L'abaissement du début de l'obligation scolaire par l'autorité fédérale ou par les communautés au regard de la répartition des compétences et des droits fondamentaux en matière d'enseignement », *Revue belge de droit constitutionnel*, 2016/1, p. 41 à 57.
11. avec I. HACHEZ, « Lorsque l'inclusion se décrète : le décret de la Commission communautaire française du 17 janvier 2014 relatif à l'inclusion de la personne handicapée », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 2015, n° 74, p. 55 à 89.
10. avec I. HACHEZ, G. DE STEXHE, N. MARQUIS et M. VANDERSTRAETEN, « Introduction » et « Conclusions générales » du dossier « Pour que la norme ne soit plus la norme. Vers l'inclusion des personnes en situation de handicap », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 2015, n° 74, p. 51 à 53, 173 à 180.
9. avec L.-L. CHRISTIANS, « De la neutralité perdue à l'exemption du cours de morale. Commentaire de l'arrêt n° 34/2015 de la Cour constitutionnelle », *Journal des tribunaux*, 2015, p. 437 à 444.
8. avec H. DUMONT, « Prendre plus au sérieux la fonction législative des parlementaires », *Revue belge de droit constitutionnel*, 2014/3-4, numéro spécial 20^e anniversaire, p. 331 à 347.
7. avec X. DELGRANGE, « Pour vivre ensemble, vivons dévisagés. Le voile intégral sous le regard des juges constitutionnels belge et français », *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, 2014/3, p. 639 à 665.
6. « Foulard à l'école : le Conseil d'État clôt la saga carolorégienne », *Administration publique*, 2013/4, p. 383 à 409.
5. « La liberté d'enseignement entre érosion et résistance », *La Revue nouvelle*, mars 2013, p. 32 à 45. Cette contribution forme le fil rouge du dossier de ce numéro intitulé « Enseignement, une liberté à réinterroger », avec les réactions DE A. BASTENIER, D. CARLIER, X. DELGRANGE, J.-Y. DONNAY, H. GOLDMAN, D. GROOTAERS, J.-P. KERCKHOFS, C. MAROY, J. SAUTOIS, B. VAN DER MEERSCHEN et R. VITTALI.
4. avec X. DELGRANGE, « Écoles flamandes de Bruxelles : la préférence linguistique validée », *Administration publique*, 2012/2, p. 396 à 401.
3. avec L. VAN LEEUW, « La règle d'or, et la souveraineté cauchemarde », *La Revue nouvelle*, janvier 2012, p. 115 à 122.
2. « L'enseignement à domicile perquisitionné. Commentaire de l'arrêt 107/2009 de la Cour constitutionnelle », *Journal des tribunaux*, 2009, n°6371, p.701 à 706.
1. avec X. DELGRANGE, « Inscrire son enfant dans une école francophone, comment sortir du libre de la jungle ? », *Tijdschrift voor onderwijsrecht en onderwijsbeleid*, 2008-2009, n°6, p. 459 à 476.

Autres publications

18. avec D. MISONNE, L. LAVRYSEN, C.-H. BORN, C. BILLIET, J. THEUNIS, D. VAN EECKHOUTTE et H. SCHOUKENS, « Avancer sur la loi climat est une question de volonté politique, plus qu'une

question juridique », *La Libre.be*, 14 mars 2019.

17. avec H. DUMONT, C. ROMAINVILLE, M. UYTENDAELE, S. VAN DROOGHENBROECK et M. VERDUSSEN, « Face à la crise gouvernementale, un indispensable vote de confiance », *Le Soir en ligne*, 11 décembre 2018.

16. avec F. BOUHON, E. BREMS, M. LYS, J. PIERET, P. POPELIER, C. ROMAINVILLE et J. VRIELINK, « L'autorisation des visites domiciliaires et la fable de la grenouille », *Le Soir*, 30 janvier 2018 ; « Woonstbetredingen en de fabel van de kikker », *De Standaard*, 30 janvier 2018.

15. avec H. DUMONT, « Pour simplifier Bruxelles », *La Libre Belgique*, 23 janvier 2018.

14. avec H. DUMONT, « Faire le choix des régions, sans supprimer les communautés », *Revue Démocratie*, décembre 2017, n° 12, p. 5 à 9.

13. avec H. DUMONT, « Une crise qui dépasse le fait politique », *plus.lesoir.be*, 6 octobre 2017.

12. « Abattage rituel : faut-il sacrifier la liberté religieuse sur l'autel du bien-être animal ? », www.justice-en-ligne.be, mise en ligne le 13 février 2017.

11. « Le Pacte scolaire ou la politique compromise », *La Revue nouvelle*, janvier 2016, p. 45 à 51.

10. « Une tout autre école : réinterroger les méthodes pédagogiques », *Politique*, septembre-octobre, 2015.

9. « Cours de morale : retour sur l'arrêt de la Cour constitutionnelle par lequel tout a commencé », www.justice-en-ligne.be, mise en ligne le 13 juillet 2015.

8. « La mixité sociale, un enjeu accessoire ? », *Politique*, mars-avril 2014, p. 62 à 65.

7. « La gratuité de l'enseignement : une promesse oubliée, un principe juridique bafoué », *Pauvreté*, trimestriel du Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté, Septembre 2013, p. 5 à 15.

6. « Hautes écoles : les files de l'été », *Politique*, novembre-décembre 2012, p. 14 et 15.

5. « Enseignement supérieur : voir par-dessus les pôles », *Politique*, novembre-décembre 2011, p. 8 à 11.

4. « Offre scolaire : les obligations juridiques des pouvoirs publics », *Éduquer – tribune laïque*, Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente, n°82, mai 2011, p. 29 à 31.

3. « Gouvernement passif, école active », *La Revue nouvelle*, avril 2011, p. 6 à 9.

2. « Fondements et mutations du concept de neutralité de l'État », *L'agenda interculturel*, Centre bruxellois de l'action interculturelle, novembre 2010, n° 287, p. 4 à 8.

1. « Port du voile et nécessité d'une intervention législative », www.justice-en-ligne.be, mise en ligne le 14 octobre 2009.

DIVERS

2015-2017 : conseiller communal d'Ixelles.

2009-2015 : membre du collectif éditorial de la revue « Politique ».

2007-2009 : président de la Fédération des étudiant(e)s francophones (FEF).

2006-2008 : membre du kot-à-projet « Oxfam » de Louvain-la-Neuve.

2006-2007 : président du conseil de l'Assemblée générale de Louvain (AGL, délégation étudiante de l'UCL). Membre de plusieurs organes de l'Université catholique de Louvain.

2005 : cofondateur du Syndicat des étudiants locataires de Louvain-la-Neuve (Syello).

2004-2005 : président du Centre d'action universitaire Saint-Louis (CAUSL, délégation étudiante des Facultés universitaires Saint-Louis). Membre de plusieurs organes des FUSL.